Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 25.05.16 | 49e année | No 17

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Respirer dans chaque quartier

Dans une atmosphère joyeuse, des centaines de personnes de tout âge étaient présentes samedi à Serrières pour inaugurer le jardin Hermann Russ.

Fruit d'une belle collaboration entre habitants, associations, acteurs du quartier et la Ville, ce projet concrétise la volonté d'offrir à la population des espaces publics de qualité.

Véritable poumon vert au cœur de Serrières, le Jardin Hermann Russ démontre que le développement urbanistique va de pair avec l'aménagement d'espaces publics fleuris.

Pour faire vivre ce nouveau parc public, un espace de rencontre et de gestion participative a été mis en place, permettant de créer un dialogue constructif et d'impliquer tous les habitants et les acteurs du projet, avec comme but d'assurer la durabilité du projet.

Pour le Conseil communal, il est indispensable de garantir et de préserver des espaces publics accueillants et qui favorisent la création de liens entre les gens, l'art de vivre.

C'est une exigence pour allier qualité de vie et développement des quartiers, par la construction de logements, ainsi que la présence d'emplois, de commerces et de services publics dont nous avons tous besoin.

Neuchâtel, art de vivre et innovation, un adage qui prend tout son sens dans la réalisation du jardin Hermann Russ !

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme

Les cellules photovoltaïques du futur sont mises au point à Neuchâtel. • **Photo : CSEM**

Un écrin pour le solaire

Le CSEM, Centre suisse d'électronique et de microtechnique, à Neuchâtel, a présenté jeudi dernier les nouvelles installations de son centre photovoltaïque (PV-center). Plus de mille mètres carrés de salles blanches et de de laboratoires viennent compléter les infrastructures existantes, où travaillent quelque 50 collaborateurs.

De nombreuses personnalités du domaine énergétique ont pu découvrir une salle blanche de 500 mètres carrés et un laboratoire de 600 mètres carrés destinés à la fabrication et aux tests de modules photovoltaïques. « Ces nouvelles infrastructures, uniques en Suisse, nous permettent d'aider les entreprises suisses à accroître leur compétitivité », se réjouit le directeur du PV-center, Christophe Ballif. « Si l'énergie solaire se développe rapidement, son potentiel est encore loin d'être exploité pleinement, que ce soit à grande échelle, ou dans les objets du quotidien. »

Inauguré il y a trois ans, et désormais pleinement opérationnel, le PV-center s'est rapidement taillé une réputation dépassant les frontières suisses, en rendant les cellules en silicium dites à hétérojonction (HJT) plus performantes ou en mettant au point des panneaux blancs et colorés, une première mondiale plébiscitée par les architectes.

L'avion de Raphaël Domjan

Pour le directeur du CSEM, Mario El-Khoury, « le photovoltaïque occupe une place particulière dans la palette de technologies que nous développons. Sa démocratisation permet au monde de rêver à un avenir plus propre, sans renoncer à sa qualité de vie ». Un rêve que les visiteurs, jeudi, ont pu partager en découvrant, sur le site d'Innoparc, à Hauterive, les cellules solaires qui équiperont l'avion Solar Stratos de l'éco-aventurier neuchâtelois Raphaël Domjan. (fk)

Le président de Neuchâtel Centre, Patrick Goussard, lève le voile sur la Quinzaine commerciale.

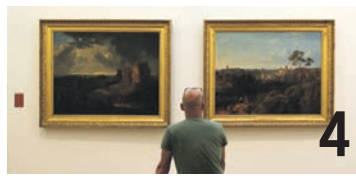

Le Musée d'art et d'histoire rend hommage à Maximilien de Meuron à travers une vaste rétrospective.

Le Chœur parlé donne vie à un conte très ancien, sous le grand marronnier de la rue du Château.

Grande braderie

Animations pour les enfants

Street Food

Partenaires officiels

UBS

BCN

Ville de Neuchâtel

CASINO NEUCHÂTEL

CCAP

SAMEDI 28 MAI & 4 JUIN

Grande braderie,
les commerçants sortent dans la rue
Animations pour les enfants
Marchés de l'Univers, Street Food

MERCREDI 1ER JUIN DÈS 14H00

Animations pour les enfants
Châteaux gonflables, mur de grimpe, toboggan, clown et grimeuse, il y en aura pour tous les âges.

DU SAMEDI 28 MAI
AU SAMEDI 04 JUIN

QUINZAINE NEUCHÂTELOISE

Visitez notre tout nouveau site
www.neuchatelcentre.ch

NEUCHÂTEL CENTRE

Dans ce numéro

Hôpital neuchâtelois

La Ville de Neuchâtel soutient le projet de réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (HNE) et adhère globalement à la vision du Conseil d'Etat, mais pose certaines exigences. Le Conseil communal s'en explique.

Page 8

Un poumon vert

Les habitants de Serrières n'auraient manqué pour rien au monde l'inauguration du Jardin Hermann Russ, véritable poumon vert dans ce quartier au caractère urbain bien trempé. La fête fut belle !

Page 9

Une plante à croquer

Dans sa chronique «Passion verte», Luc Vincent nous dit tout du Camassia, une belle plante aux fleurs couleur bleu ciel dont les Indiens consommaient le bulbe.

Page 12

Des parcs à l'alpage

Une page se tourne aux Parcs et promenades de Neuchâtel. Après 14 ans à la tête du service, Jean-Marie Boillat part en retraite anticipée, avec l'esprit serein et le sentiment du devoir accompli. Rencontre avec cet amoureux de la nature.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 1er juin 2016.

Le centre-ville en fête pour la Quinzaine commerciale du 28 mai au 4 juin

La Quinzaine doit son succès au travail d'équipe de commerçants bénévoles motivés par leur ville. • **Photo : Stefano Iori**

Huit jours pour acheter futé

Le centre-ville de Neuchâtel s'apprête à vivre sa traditionnelle Quinzaine commerciale. Cette année, l'événement se concentre sur une semaine, du samedi 28 mai au samedi 4 juin. Braderies, stands, musique, animations, jeux pour enfants: il y en aura pour tous les goûts dans plusieurs quartiers, avec la rue du Seyon comme colonne vertébrale. Il s'agit de la 3e édition de cette Quinzaine sous l'égide de l'association Neuchâtel Centre, née en 2014 de la fusion entre «Pro Neuchâtel» et «Neuchâtel un cœur en ville».

Pourquoi une quinzaine sur huit jours ? Nous avons décidé de concentrer nos efforts sur une semaine, avec les deux samedis comme points forts en gardant une marque chère aux Neuchâtelois», explique Patrick Goussard, président de Neuchâtel Centre.

Unique en Suisse

La quinzaine 2016 sera donc plus courte, mais de qualité et surtout conviviale, promet le président de Neuchâtel Centre. «Nous sommes actuellement dans un environnement favorable pour redynamiser le centre-ville, avec des commerçants motivés et un bon soutien politique. Cette manifestation est l'occasion de promouvoir la diversité du choix qui s'offre aux gens. Nous comptons 440 commerces au centre-ville. En Suisse, c'est unique de trouver autant d'enseignes sur une si petite surface. C'est une valeur ajoutée incontestable.»

En s'installant à Neuchâtel, il y a sept ans, Patrick Goussard a beaucoup observé tout en s'intégrant. «Avant la naissance de Neuchâtel Centre, les commerçants du centre-ville manifestaient fortement leurs inquiétudes mais n'avaient pas encore les moyens d'agir. Je me suis dit que je ne voulais pas subir cette situation. J'ai donc pris la présidence de l'association avec comme premier objectif de fédérer toutes les forces. Nous sommes passés de 70 à 180 membres. La progression est réjouissante. Il y a de l'intérêt. Les autorités ont la volonté de rendre attractif le centre-ville, un délégué a d'ailleurs été nommé. Nous sommes sur la bonne voie. Le succès des éclairages de fin d'année en atteste.»

Nouveau site internet

L'ouverture de la Quinzaine, samedi, coïncidera avec la présentation des façades nord et ouest rénovées de l'Hôtel de Ville (lire encadré), ainsi que la mise en ligne simultanée du nouveau site internet de Neuchâtel Centre. Cette précieuse vitrine des commerçants affiliés permettra aux clients d'«acheter juste», selon les termes de Patrick Goussard. Par ailleurs, pour la première fois, l'association tiendra un stand autour de la fontaine du Temple du Bas pour répondre aux questions des visiteurs.

«Cette Quinzaine permet aux commerçants d'augmenter leur visibilité et aux clients de dénicher des bonnes affaires, puisque la plupart des articles sont soldés», précise Patrick Goussard. Et de conclure : «Le plus important, c'est que les gens découvrent ou redécouvrent le centre-ville. Et surtout qu'ils aient du plaisir à y revenir.»

Deux pans de façades dévoilés

En même temps que sera donné le coup d'envoi de la Quinzaine, la Ville de Neuchâtel va dévoiler les façades nord et ouest de l'Hôtel de Ville, dont les travaux de rénovation avancent à grands pas. La population est ainsi invitée cordialement au lever de voile, samedi 28 mai, dès 10h45, devant l'Hôtel de Ville, rue du Concert. Le showband *les Armourins* sera de la partie, à l'occasion de laquelle s'exprimera Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Un bel apéritif sera offert dans le cadre des Marchés de l'Univers. Lors de cet événement, on pourra aussi prendre connaissance en détail ce qu'il adviendra de la partie de bâche déposée, qui va servir à créer des objets vendus au bénéfice de l'Association Noël Autrement, à découvrir sur le site www.antipodes-neuchatel.ch.

Nouvelle exposition au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Hommage à Maximilien de Meuron

Le Musée d'art et d'histoire célèbre le bicentenaire de sa collection de peintures en dédiant une grande rétrospective au peintre neuchâtelois Maximilien de Meuron. Une exposition en forme d'hommage, à voir jusqu'à la mi-octobre.

«Sans Maximilien de Meuron, le musée n'existerait pas», rappelle en effet Antonia Nessi, conservatrice du Départements des arts plastiques du MAHN. Soucieux de promouvoir la vie artistique à Neuchâtel, où il se voit contraint de revenir par obligation familiale après des années passées à l'étranger, le peintre offrit en 1816 à la Ville deux grandes «Vues de Rome», peintes lors de son premier séjour en Italie. Ce don marque la genèse du Musée d'art et d'histoire, que Maximilien de Meuron ne verra pas de son vivant, en formant le noyau inaugural d'une collection qui compte aujourd'hui quelque 2'600 tableaux, 500 sculptures, 5'000 dessins et 22'000 estampes.

La rétrospective du Musée d'art et d'histoire éclaire d'un jour nouveau l'œuvre de Maximilien de Meuron. • Photo: Stefano Iori

Un artiste méconnu

Par delà sa portée commémorative, cette rétrospective – la première consacrée à Maximilien de Meuron depuis 1869 – vise à faire redécouvrir l'œuvre «de grande qualité» de ce peintre très connu de son vivant, mais «un peu oublié», délaissé par les historiens de l'art comme d'autres artistes "dits mineurs" de cette période, explique Antonia Nessi.

Fruit d'un long travail de recherches, l'exposition rétablit cette injustice en revisitant l'œuvre de Maximilien de Meuron à la lumière de sa correspondance, largement inédite. Elle commence par présenter l'homme, avant de montrer les œuvres exécutées par le peintre pour se «faire la main», telle cette copie de la «Fête villageoise» de Claude Lorrain qui jouxte l'original, un prêt exceptionnel du Louvre. Viennent ensuite ses paysages d'Italie, fruits d'un long travail préparatoire comme le montrent des dessins inédits de son fond d'atelier, puis ceux d'une Suisse idyllique et sublime, avec ses lacs et, surtout, ses montagnes.

Carte blanche

L'exposition se clôt sur les héritages de Maximilien de Meuron – les artistes qui furent ses élèves, son rôle dans la promotion des arts à Neuchâtel – avant une installation vidéo de l'artiste neuchâteloise Catherine Gfeller, qui a reçu carte blanche du MAHN pour donner une «résonnance contemporaine» à l'œuvre de ce peintre, qui méritait décidément une rétrospective. (ab)

«Maximilien de Meuron. A la croisée des mondes»: jusqu'au 16 octobre au Musée d'art et d'histoire. Programme des visites guidées, conférences et ateliers sur www.mahn.ch.

Pour prolonger la visite

En marge de cette rétrospective, le Musée d'art et d'histoire invite à découvrir deux expositions à la Galerie C:

- **«De Théophile Robert à Max Bühlmann: dons majeurs du Fonds Maximilien de Meuron 1916-2016»**: du 19 juin au 28 août.
- **«MdM»** ou quand différents artistes contemporains revisitent la «Vue de l'Ile St-Pierre» de Maximilien de Meuron: du 16 septembre au 5 novembre.

L'exposition s'accompagne par ailleurs d'un catalogue richement illustré, publié aux éditions d'Art Sogomy.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1ers di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition «Abysses jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7; Exposition temporaire «Land Art Neuchâtel 2016», ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre.

L'atelier des musées organise l'atelier suivant:

Les outils du potager, pour les enfants de 4 à 6 ans: 1er juin, 8 juin et 22 juin de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans, le 15 juin de 14h à 15h30.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), exposition collective «Soleil du sud: Hispano Artistes» jusqu'au 29 mai, date du finissage. Une nouvelle exposition débutera le 4 juin à 17 heures, avec un concert de Monique Fragnière (piano) et Claire-Isabelle Attinger (chant). Il s'agira des œuvres classiques à l'huile, à l'aquarelle et aux pastels de Véronique Attinger.

Jeudi 23 juin, 19 heures, chant intuitif de Sandrine Aklin.

Galerie d'art, Tour de Diesse (rue du Château 6), exposition Aléos du 28 mai au 9 juillet de l'artiste Annick Weber Richard. Le vernissage aura lieu samedi 28 mai de 17 à 20 heures.

Divers

Concert de la Collégiale, concert donné par Madame Els Biesemans, organiste titulaire de la Bühlkirche à Zurich, vendredi 27 mai 2016. Son programme du jour est placé sous le thème «Gaufres musicales».

L'actualité culturelle

Soirée musicale Wine & Food

Le Melinda Dance Center inaugure ce week-end un espace artistique cosy où se tiendront régulièrement des soirées musicales «Wine & Food». Samedi 28 mai, la soirée sera animée par l'artiste Angie Ott qui se produira en concert acoustique, piano, voix et violoncelle et profitera de cette occasion pour présenter la sortie de son nouvel album «Imagine». Dans une ambiance intimiste et chic, le public présent aura la possibilité de participer à un cocktail dinatoire et de rencontrer la chanteuse.

Espace artistique Melinda Dance Center (rue des Noyers 2), samedi 28 mai 2016 à 20 heures, concert d'Angie Ott. Réservation recommandée. Prix du billet CHF 55.–. Informations complémentaires sur www.melinda-dance-center.ch.

Musique klezmer et poésie yiddiche

Le Théâtre Tumulte propose une soirée musicale qui se tiendra dimanche 29 mai 2016 à 17 heures. A cette occasion, le public aura le plaisir d'écouter un bel éventail, assemblé par François Lilienfeld, de la culture yiddish et de sa traditionnelle musique klezmer composée de chants et danses en vogue lors de mariages et fêtes populaires dans les shtetl, bourgades juives de Galicie, de Pologne ou de Russie. Les musicalités sont proches de celles des Tziganes. Des solos seront interprétés par une chanteuse lyrique. Un concertino à la clarinette, composé et dirigé par François Lilienfeld prendra place dans l'espace du petit théâtre.

Théâtre Tumulte (rue Erhard-Borel 13), soirée yiddiche avec sa musique traditionnelle klemzer, dimanche 29 mai 2016, à 17 heures.

Fin de saison pour Les Lundis des Mots

Pour clore leur saison en beauté, les Lundis des Mots présentent deux manifestations lundi 30 mai prochain à Neuchâtel :

- **C'est elle, c'est Zalgoum !**
  Contes berbères de Kabylie récités par Muriel de Montmollin, qui s'intéresse aux contes comme outil pédagogique et thérapeutique, puis comme objets de recherche symbolique, et dorénavant comme histoires à raconter.
  L'Ateul (rue du Château 18), 30 mai à 18h30.

- **Léonard de Vinci et ses machines**
  Conférence donnée par le Professeur Claudio Giorgione, expert de Léonard de Vinci auprès du Musée de la Science de Milan, qui nous aidera à comprendre l'ampleur de la révolution mécanique imaginée par le grand artiste. Conférence en italien.
  Librairie Le Cabinet d'Amateur (Escalier du Château 2), 30 mai à 20 heures.

Le Chœur parlé du Théâtre des Lunes invite à découvrir sa nouvelle fantaisie verbale

Un conte en chœur

Il était une fois la nuit des temps, lorsque le ciel était si bas qu'il touchait terre et ployait le dos des hommes… Le Chœur parlé du Théâtre des Lunes donne rendez-vous dès vendredi sous le grand marronnier de la rue du Château pour une fantaisie verbale, inspirée d'un conte amérindien.

Le Chœur parlé en pleine répétition avant son spectacle, «Lever le ciel». • Photo : Pierre-William Henry

Drôle d'ensemble que ce Chœur parlé, apparu pour la première fois aux fenêtres de la rue Louis-Favre lors d'un spectacle créé pour les festivités du Millénaire. «C'est une chorale, au sens où les voix font chorus, mais on ne chante pas : on parle», explique sa directrice artistique, la comédienne Frédérique Nardin. «On s'amuse avec le langage : on malaxe les mots, on les mixe, on les déforme On joue aussi avec les rythmes, les intonations… C'est très joyeux !».

Pas besoin, donc, de savoir chanter pour faire partie de cette chorale théâtralisée, qui réunit des participants de tous âges et horizons, mais principalement des femmes. Honoré l'an dernier par un prix de la Fondation Prévention et Santé dans le cadre d'un concours lancé pour promouvoir des actions renforçant le lien social, la petite troupe présentera le fruit de son travail lors d'un spectacle à voir dès vendredi, en plein air. Sept représentations sont prévues.

«Lever le ciel»

Le public pourra découvrir, façon chœur parlé, un conte d'origine amérindienne, qui ramène aux origines du monde en expliquant comment les hommes ont réussi à «Lever le ciel», si bas, à l'origine, que les arbres ne pouvaient pousser et que les enfants ne voulaient pas grandir, par peur de devoir vivre courbés, comme les adultes. «Lors de nos deux précédents spectacles, nous étions accompagnés par un tuba, mais cette année, il n'y aura que la musique des mots, et celle des voix. Car même si c'est parlé, les voix devient musique, mélodie», souligne Jehanne Frotin, coanimatrice du Chœur parlé. (ab)

«Lever le ciel» : ve 27 mai à 18h30, sa 28 mai à 17h30 et 18h30, je et ve 2 et 3 juin à 17h30 et 18h30, sa 4 juin à 16h30 et 17h30 ; à la Galerie YD par mauvais temps. Entrée libre, chapeau.

Chronique culturelle

Amusons-nous !

Que d'émotions dimanche au Passage ! Pour remercier Yves Senn qui fête ses 50 ans et les 30 ans de son Avant-scène opéra, ses amis lui avaient préparé dans le plus grand secret une incroyable surprise : monter «L'ivrogne corrigé» de Gluck (un opéra produit par l'Avant-scène à ses débuts) et remplir la grande salle avec tous ses amis. Lorsque le quinquagénaire est arrivé au Théâtre pour ce qu'il croyait être une conférence, Sylvain Jaccard, à la tête de la machination, prétextant une indisposition, lui a demandé de le remplacer au pupitre pour diriger un extrait de «L'Elixir d'amour» de Donizetti donné en guise de préambule à la pseudo-conférence. En homme généreux toujours prêt à rendre service, Yves s'est exécuté mais a dû poursuivre à son grand dam avec «L'ivrogne corrigé». Voyant peu à peu apparaître sur scène celles et ceux qui ont travaillé avec lui depuis ses débuts, cet entrepreneur lyrique qui fait chanter la moitié du canton a enfin saisi l'énormité du cadeau. L'émotion a atteint son comble lorsque les solistes, le chœur de l'Avant-scène et le public ont entonné l'air final de cet ivrogne enfin corrigé. Amusons-nous donc et vive la vie saine… !!!

Patrice Neuenschwander

Publicité

swiss made
GINDRAUX
Fenêtrier
• Bois - métal
• Bois
• PVC
www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

DANSE
EQUILIBRE
Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21
www.danse-equilibre.ch

MISE
en
SCÈNE
décoration d'intérieur
Matthieu Schmid
rte de Neuchâtel 30
2088 CRESSIER
tél: 032 757 13 73
fax: 032 757 13 83
schmidmiseenscene.ch
info@schmidmiseenscene.ch

Chronique cinéma

Un Almodóvar tout en retenue

Avec « Julieta », Pedro Almodóvar signe un film d'une beauté singulière sur la culpabilité et la douleur d'une mère, abandonnée par sa fille sans comprendre pourquoi… Un drame toujours sur le fil, qui a valu au réalisateur espagnol une sixième sélection au Festival de Cannes.

Emma Suarez (à droite) est sublime dans le rôle de cette mère malmenée par le destin. • **Photo : sp**

Madrid. Julieta (Emma Suarez) s'apprête à quitter définitivement l'Espagne pour suivre son ami, Lorenzo. On lit sur son visage une hésitation, un certain remords, mais sans comprendre pourquoi. Jusqu'à ce qu'elle croise dans la rue Bea, une amie d'enfance de sa fille Antia, qui lui raconte qu'elle a croisé celle-ci une semaine plus tôt, près du lac de Côme, avec deux de ses trois enfants.

A priori banale, cette rencontre va ouvrir un abîme sous les pieds de Julieta. Et un immense espoir : celui de retrouvailles avec sa fille, qui l'a rayée de son existence sans explication douze ans auparavant, disparaissant sans plus jamais donner de nouvelles… Bouleversée, Julieta quitte Lorenzo sans un mot et reprend un appartement dans l'immeuble où elle vivait avec Antia. Replongeant dans sa douleur et dans ses souvenirs, elle décide d'écrire à sa fille tout ce qu'elle a toujours gardé secret.

Silence et non-dits

C'est cette histoire trop longtemps tue que Pedro Almodóvar montre à l'écran, sous la forme d'un long flashback et avec une nouvelle actrice (Adriana Ugarte) pour incarner la jeune Julieta, alors légère et insouciante : sa rencontre dans un train avec un pêcheur galicien et leur première nuit d'amour, déjà marquée d'un présage funeste ; l'emménagement dans sa maison du bord de mer ; la naissance de leur fille Antia ; puis le drame. Parti pêcher, Xoan périt, emporté par la tempête.

Pourquoi avait-il pris la mer, malgré la houle ? Folle de douleur, Julieta se sent responsable et ne dira jamais toute la vérité à sa fille, jusqu'à cette lettre. De non-dit en silences, Antia s'éloigne de sa mère, inexorablement…

Un film troublant

Tissé à partir de trois nouvelles de l'auteur canadienne Alice Munroe, prix Nobel de littérature en 2012, l'histoire de cette femme malmenée par le destin, qui s'enfonce dans la douleur et la culpabilité après la perte de son mari puis celle, encore plus insupportable, de sa fille, aurait de quoi tirer les larmes. Mais l'émotion reste curieusement à distance dans ce drame, que Pedro Almodóvar a voulu sobre et qui tranche avec le reste de son œuvre, par sa gravité et son silence.

Stylisé à l'extrême, le film a quelque chose de glaçant, d'inquiétant, et instille un sentiment de malaise, qui le rend troublant et d'autant plus passionnant. « Julieta » n'a peut-être pas remporté la Palme d'Or, mais vaut le détour, assurément, ne serait-ce que pour la performance d'Emma Suarez, magnifique dans le rôle de cette mère dévastée par l'absence, qui erre dans les rues de Madrid. (ab)

La Ville jeune

Case à chocs : vendredi 27 mai, à 22 heures, concert de rap donné par Les Sages Poètes de la Rue, suivi de la prestation du rappeur Jeff le Nerf. 16 ans révolus. Informations complémentaires sur www.case-a-chocs.ch.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 08h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00- 19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. Fermeture exceptionnelle des piscines intérieures : samedi 18 juin. Fermeture et vidange estivale : du lundi 18 juillet au dimanche 14 août. La réouverture des piscines intérieures est prévue lundi 15 août dès 8 heures. Samedi 2 juillet, l'évacuation des bassins intérieurs se fera à 18 heures et à 19 heures pour les bassins extérieurs. L'ouverture des piscines extérieures est fixée jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel se tiennent tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h) et le samedi. Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Plusieurs niveaux de pratique : débutant et perfectionnement. Ces cours s'adressent à tous, jeunes et adultes. Pour tout renseignement : Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch, ou sur le site internet www.cvn.ch, rubrique « école de voile ».

Football – Stade de la Maladière

Samedi 28 mai à 16h, Neuchâtel Xamax FCS – FC La Chaux-de-Fonds, féminine

Chanet synthétique

Samedi 28 mai à 10h, Neuchâtel Xamax FCS – FC Bienne, M13
Samedi 28 mai à 12h45, Neuchâtel Xamax FCS – FC Bâle, M15
Lundi 30 mai à 20h45, Ghost FdU 1912 – Raffinerie, corporatif

Pierre-à-Bot naturel

Vendredi 27 mai à 20h, ASI Audax - Inconnu, Vétérans
Samedi 28 mai à 9h, Neuchâtel Xamax FCS – Bas-Lac Cornaux, D1
Samedi 28 mai à 12h, Neuchâtel Xamax FCS – Bôle, C1
Dimanche 29 mai à 15h, Neuchâtel Xamax FCS – Bas-Gibloux, féminine
Mercredi 1 juin à 18h, Neuchâtel Xamax FCS – Colombier, E1
Mercredi 1 juin à 20h, Neuchâtel Xamax FCS – Team la Charrière, C1

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 27 mai à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS – Colombier, B
Samedi 28 mai à 9h, Neuchâtel Xamax FCS – Deportivo, E1
Samedi 28 mai à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS – FC Bâle, M16
Samedi 28 mai à 15h, Team ASI-Xamax – Renens VD, Juniors Inter B
Samedi 28 mai à 17h30, ASI Audax I – Boudry, 2e ligue
Samedi 28 mai à 20h, Espagnol I – Corcelles, 5e ligue
Dimanche 29 mai à 14h, Neuchâtel Xamax FCS – Lutry, A
Dimanche 29 mai à 16h30, ASI Audax II – Corcelles, 3e ligue
Mercredi 1 juin à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS – Bôle, 2e ligue

Basketball

Riveraine

Mardi 31 mai à 19h30, Union Neuchâtel Basket – Fribourg (éventuellement)

Le Conseil communal prend position sur le projet de réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois

Une réponse aux défis de demain

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a pris position sur le projet de réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (HNE). Il adhère globalement à la vision du Conseil d'Etat, qui permet de garantir pour la population neuchâteloise la sécurité sanitaire et la qualité des soins, tout en améliorant la prise en charge des patients à long terme. Le Conseil communal salue le rôle reconnu et renforcé des deux pôles urbains comme moteurs du canton. Mais il pose néanmoins certaines exigences et demande sur certains aspects du projet des explications complémentaires.

Le Conseil d'Etat prévoit des investissements de l'ordre de 175 millions de francs à La Chaux-de-Fonds et de 65 millions à Neuchâtel (ici l'entrée du site de Pourtalès, qui pourrait être agrandi). • **Photo: Stefano Iori**

Dans sa réponse à la consultation cantonale sur la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (HNE), le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel adhère globalement à la vision du Conseil d'Etat neuchâtelois d'un système sanitaire à six piliers, dont l'un consiste en une structure hospitalière réorganisée. Le système de santé connaîtra en effet ces prochaines années des évolutions majeures auxquelles il doit s'adapter: augmentation des besoins, population vieillissante, médecine toujours plus spécialisée, développement de l'ambulatoire ne sont que quelques exemples.

Proximité, qualité, sécurité

Le Conseil communal valide ainsi les constats sur l'évolution des systèmes et des besoins de santé, et se dit convaincu que la place de l'hôpital public, dans un contexte hospitalier toujours plus concurrentiel et réactif, doit être revue dans une logique de réseau sanitaire permettant d'allier proximité, qualité et sécurité.

- La proximité est créée par les trois policliniques renforcées prévues à La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers et Neuchâtel, qui constitueront non seulement les portes d'entrée du système hospitalier, mais de véritables plateformes de santé intégrées dans un réseau performant et interconnecté mettant l'accent sur la prévention et sur le rôle du patient.
- La qualité est assurée pour les soins aigus, en visant une taille critique, tout comme pour les traitements et la réadaptation, par une prise en charge complète et performante. Le tout répond aux défis démographiques et épidémiologiques tout en garantissant une bonne répartition sur le territoire.
- Enfin, le concept propose une solution rationnelle dans une situation complexe et tendue, comportant le risque de ne plus disposer d'un hôpital proprement dit dans le canton de Neuchâtel. Le maintien d'un hôpital cantonal public est primordial tant en termes de sécurité sanitaire que d'impact sur l'emploi et l'économie.

Un projet qui renforce le rôle des deux pôles urbains comme moteurs du canton

Pour le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, la proposition du Conseil d'Etat reconnaît et renforce le rôle des deux pôles urbains comme moteurs du canton. Le projet s'inscrit ainsi dans les programmes d'agglomération soutenus par la Confédération et dans celui de Mobilité 2030, plébiscité par la population neuchâteloise. Les sites de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel seront complémentaires, avec des prestations utiles à tous.

Engagement sur les investissements

Si le Conseil communal adhère à une vision qui, selon lui, doit permettre de répondre aux défis de l'hôpital de demain, il insiste néanmoins sur l'engagement ferme et irrévocable des autorités cantonales de réaliser les investissements prévus, estimés à 175 millions à La Chaux-de-Fonds, et à 65 millions à Neuchâtel. Il demande aussi, dans la phase 2 du projet, déjà lancée, à être impliqué dans les analyses fines des variantes, notamment en matière d'aménagement du territoire et de mobilité, qui restent de sa compétence. Le rapport n'indique pas, par ailleurs, les conséquences du projet sur le dispositif ambulancier, qui est à la charge des communes. Le Conseil communal souhaite aussi des clarifications sur le rôle des acteurs hospitaliers privés, qui n'est pratiquement jamais abordé dans le projet. Enfin, il souligne la nécessité de garantir les prestations durant la période transitoire afin d'éviter une période d'instabilité, source d'incertitude, voire d'inquiétude, pour la population neuchâteloise.

En conclusion, le Conseil communal est d'avis que la variante d'organisation spatiale proposée par le Conseil d'Etat permet de garantir pour la population neuchâteloise la sécurité sanitaire et la qualité des soins, avec à la clé une amélioration de la prise en charge des patients à long terme et une meilleure économicité du système hospitalier.

La population devra voter

Fruit d'un travail colossal, l'avant-projet de rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la réorganisation spatiale d'Hôpital neuchâtelois (HNE) a été mis en consultation entre mi-avril et mi-mai. Il prévoit, afin non seulement d'assurer l'existence d'un hôpital cantonal, mais aussi de renforcer la sécurité sanitaire dans tout le canton, le dispositif hospitalier suivant: trois policliniques renforcées à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Val-de-Travers, abritant des services d'urgences 24h sur 24 et 7 jours sur 7. L'installation des soins aigus sur le site de Pourtalès, à Neuchâtel, avec une extension prévue de l'hôpital existant budgétée à 65 millions de francs. Et enfin la construction d'un nouvel hôpital de 214 lits à La Chaux-de-Fonds, futur centre de traitement et de réadaptation qui nécessitera un investissement estimé à 175 millions.

A l'issue de la consultation, le Conseil d'Etat prendra une décision définitive sur l'organisation spatiale d'HNE, en principe en juin 2016, avant que le Grand Conseil ne se prononce durant l'automne. Les propositions du Conseil d'État seront en outre présentées comme contre-projet à l'initiative pendante «Pour une maternité dans les Montagnes» et donc soumises en votation populaire durant l'hiver prochain.

La Ville de Neuchâtel s'est enrichie d'un nouveau parc public, le Jardin Hermann Russ

Un jardin accueillant, bordé d'arbres fruitiers et de chênes.

Olivier Arni et Micheline Linder, tout sourires.

Vin d'honneur au Clos-de-Serrières, porte d'entrée nord du jardin.

Des dessins d'enfants égayaient le parc. • **Photos : Stefano Iori**

Un poumon vert à Serrières

« Bravo, c'est magnifique ! », « Trop cool ! », « Un coin de verdure, avec des jeux pour les enfants et des bancs pour papoter, ça manquait vraiment ! » : les habitants de Serrières sont venus nombreux samedi fêter l'inauguration du jardin public Hermann Russ, aménagé de belle manière dans un ancien parc privé situé en plein cœur du quartier, à un jet de pierre de l'école. Un terrain de jeu, de rencontres et de sensibilisation à la nature, que les plus petits n'ont pas tardé à s'approprier !

Intermède musicaux, vin d'honneur, animations pour les enfants, lâcher de ballons : la Ville de Neuchâtel, secondée par l'association de quartier de Serrières et le Centre de loisirs, avait tout mis en œuvre pour faire de l'inauguration de ce jardin public une fête. Plusieurs enfants avaient également apporté leur concours, en réalisant des dessins pour égayer les lieux le jour dit. Et la fête fut belle ! Impatients de découvrir cet espace vert qu'ils appelaient de leurs vœux, les habitants du quartier n'ont pas boudé leur plaisir.

C'est une « idée magnifique » que d'avoir ouvert un jardin public dans ce parc, qui risquait sinon d'accueillir « un immeuble de béton », a témoigné à l'heure des discours Marie France Routoulp, une Serriéroise de longue date. « J'espère que cet espace sera bien fréquenté et respecté ». Et de se féliciter également des « autres pas » amorcés par la Ville pour améliorer la qualité de vie à Serrières, à commencer par le réaménagement de la place du Clos-de-Serrières, l'une des deux portes d'entrée du jardin.

Un espace de respiration indispensable

« Véritable poumon vert au cœur d'un quartier au caractère urbain bien trempé », le jardin Hermann Russ concrétise « la volonté des autorités communales d'offrir des espaces publics de qualité, et ceci, dans tous les quartiers. Des espaces de respiration et de rencontre sont en effet indispensables si l'on veut développer Neuchâtel en valorisant la qualité de vie, et de ville ! », a lancé le directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, Olivier Arni.

« De manière générale, la volonté politique est de favoriser la participation citoyenne et de prendre en compte la volonté des habitants dans le développement des quartiers », a poursuivi le conseiller communal. Après le feu vert du Conseil général au Jardin Hermann Russ, un espace de dialogue et de gestion participative a ainsi été mis en place pour faire en sorte que les aménagements prévus répondent aux attentes de chacun, faire vivre le lieu et créer du lien entre les différents acteurs, à savoir la Ville, les riverains, l'association de quartier, les commerçants et la Fondation Hermann Russ. Une charte d'utilisation sera élaborée.

Pour petits et grands amis de la nature

« Nous nous réjouissons de voir les enfants jouer et s'épanouir dans ce parc, et ne doutons pas qu'Hermann Russ serait heureux de l'usage fait de son jardin », a déclaré Micheline Linder au nom de la fondation propriétaire des lieux. Précurseur dans son engagement pour la nature, le petit-fils du chocolatier Suchard a fondé un journal pour apprendre aux enfants à aimer les animaux, *Le Petit ami des animaux*, et avait aménagé dans son parc une grande volière pour enseigner aux oiseaux en cage à voler. « Libérer les oiseaux, c'était son rêve. »

Pour conserver l'esprit de cet héritage, le jardin Hermann Russ aura pour vocation première de sensibiliser les plus jeunes à la faune, la flore et la biodiversité. Tout a par ailleurs été mis en œuvre pour préserver le caractère arboré et naturel du lieu, même s'il a fallu remplacer nombre d'arbres, malades. Un endroit à découvrir ! (ab)

Tribune du Conseil général

Les groupes s'expriment

Groupe socialiste
Pour des jardins médiévaux en devenir

Philippe Loup: Neuchâtel et sa vieille ville aux notables richesses patrimoniales sont reconnues loin à la ronde. Lieu de vie, de commerce et de culture, ce centre renaît peu à peu et se redynamise.

Demeure du pouvoir supérieur, le château domine mais se souvient-on encore des activités, notamment potagères, qu'abritaient les anciens jardins descendant cette colline escarpée jusqu'à l'arrière de la rue des Moulins?

Le postulat déposé par le groupe socialiste cherche justement à ce que la population puisse redécouvrir cet espace à la fois magique et hors du temps. La rénovation du chemin de ronde et sa prochaine réouverture offrira l'opportunité de redonner un accès à ces différentes terrasses tout en leur attribuant à nouveau leur première vocation de jardins potagers.

Nous demandons au Conseil communal d'en faire l'étude tout en sachant que le préalable à une ouverture au public nécessitera une restauration des murs de soutènement. Le groupe socialiste sera attentif à ce que les travaux se fassent dans le respect des anciennes techniques de construction tout en utilisant des matériaux naturels.

Toutefois, ouvrir un chemin aussi transversal que poétique entre le château et son bourg devrait s'accompagner de découvertes mais aussi de confrontation. Le chapitre des étonnements pourrait se décliner en la culture de légumes oubliés que bien des tables réputées remettent à leur carte. Utiliser le bâtiment où se trouve le CAN en guise de porte d'accès à ce cheminement permettrait de suggérer un voyage culturel intéressant.

Enfin, nous suggérons au Conseil communal de réhabiliter le rempart se terminant non loin du funiculaire menant au Plan. Il s'agit de la dernière enceinte encore visible de l'époque où notre cité était close.

En définitive, le but fondamental d'un tel postulat est de connecter le patrimoine à notre époque tout en donnant à découvrir des lieux méconnus. La population mais aussi les visiteurs d'un jour pourront ainsi se les réapproprier.

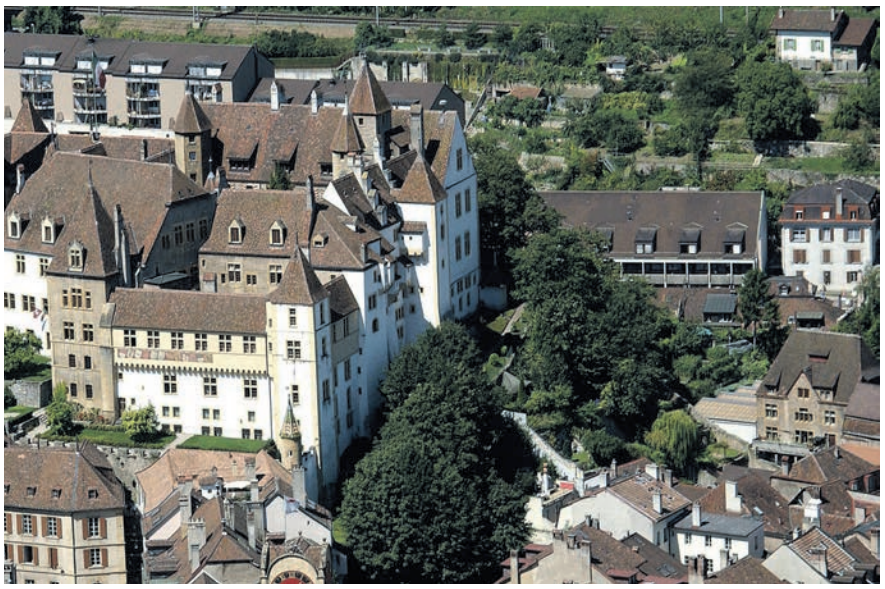

Le groupe socialiste veut réhabiliter les jardins médiévaux accolés au Château. • Photo: Stefano Iori

Groupe PopVertsSol
Fusion Neuchâtel Ouest: du Viagra pour tous!

Nicolas de Pury: Le 5 juin prochain, nous votons sur la fusion Neuchâtel Ouest. Nous proposons à nos concitoyens un choix de société plus dynamique, un projet du «mieux vivre ensemble», un projet à l'image d'une petite pilule bleue dopant joyeusement certaines performances. L'image du symbole érectile cité ci-dessus est bien sûr le fait d'une utilisation masculine. Mais il reflète bien la proportion très majoritairement de nos élus par rapport à nos élues dans un Conseil général. Sans parler de l'âge moyen... Nos structures politiques ont un fonctionnement traditionnellement masculin. Les femmes sont parties prenantes, bien sûr, mais elles ont plus de difficultés à en être naturellement, à l'image de certaines entités de jeux sportifs, comme le football. Les réflexions autour d'une fusion sont fertiles et dépassent souvent les clivages politiques traditionnels. Avec le projet de fusion proposé, c'est une véritable remise en jeu démocratique, une ouverture d'esprit, une efficience auprès des citoyens qui est voulue. Sans omettre un principe participatif novateur pour tous, sans exclusion. Certains arguments d'opposants sont pour le moins surprenants. Des propos avancés qui sont souvent totalement faux. Bien curieuse manière simpliste que de jouer sur des peurs «primaires» pour motiver des citoyens à aller voter! L'ouverture aux autres est toujours payante, même avec les peurs de certains. Cela est aussi valable quand nous habitons la même rue, même si un côté de celle-ci porte le nom d'une autre commune aujourd'hui. Nous ne pouvons que vous encourager à tenter l'ivresse future d'un destin commun. Et regarder l'avenir comme le font les membres du Parlement des jeunes, et pas seulement comme certains qui mélangent Conseil général et structure EMS. Allez citoyens, tournez manège! Dans le doute, vous reprendrez bien une petite pilule bleue?

Groupe PLR
La fusion communale: une opportunité de repenser notre commune!

Julien Spacio: Cette fois ça y est! Vous avez toutes et tous reçu votre matériel de vote! Un vote historique nous attend le 5 juin prochain: la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

S'il est vrai que les fusions communales en Suisse comme ailleurs sont de plus en plus fréquentes (en 2000, il y avait 2'899 communes en Suisse, en 2015 il n'y en a plus que 2'324), lorsqu'il s'agit de la commune où l'on habite, on comprend toujours mieux toute la complexité et l'émotion d'un tel projet.

D'un point de vue fonctionnel toutefois, on ne peut que bien saisir le sens d'une fusion. Le monde change. Et vite. Il faut adapter nos structures politiques et administratives à ces changements. Aujourd'hui on travaille en ville, on sort en ville, mais on n'y habite pas forcément. L'agglomération est une réalité qui dépasse les limites communales. On comprend dès lors que celles-ci peuvent être modifiées pour mieux correspondre à la réalité quotidienne du plus grand nombre d'habitants.

Qui se souvient que La Coudre était une commune à part entière avant le 1er janvier 1930? Aujourd'hui un quartier de la ville de Neuchâtel à part entière. On le voit bien donc, tôt ou tard, il y a toujours une adaptation des structures et du territoire à la réalité économique et socio-culturelle. C'est un processus que l'on peut qualifier de naturel. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'il n'y a plus de séparation de territoire: un habitat construit continu où seul un panneau bleu indique la délimitation d'une commune à l'autre…

Réunir des forces, les mettre en commun et s'améliorer est juste en soi. On doit chercher une efficience. On doit penser autrement. Depuis de nombreuses années, les finances de nos communes ont déjà poussé à des collaborations intercommunales, comme la création de syndicats intercommunaux par exemple. Collaborations fructueuses, mais qui ont vidé les anciennes communes de leur pouvoir décisionnel. Aussi reste aujourd'hui à les intégrer dans une seule commune, forte et responsable.

Plus on est nombreux, plus on a du poids politique. Règle simple mais ô combien vraie… dont la conséquence est: plus on a de prestations!!! Ceci vaut autant vis-à-vis du Canton, qui a une fâcheuse tendance à se servir de plus en plus dans les caisses communales, que vis-à-vis de la Confédération, par exemple, pour les crédits routiers entre autres.

La fusion est aussi une véritable occasion de repenser la commune séculaire. Il faut analyser son apparat administratif et politique en profondeur et le changer si besoin. C'est une occasion unique! Enfin réaliser une réelle adéquation entre les moyens dont dispose la commune et les prestations fournies à la population. En augmenter certaines, en rationaliser d'autres! Rechercher une efficience et une fiscalité raisonnable. C'est une chance à saisir pour réinventer une commune plus forte, plus performante et plus juste.

Pour ces raisons, la section et le groupe PLR de la Ville de Neuchâtel vous invitent à voter OUI à la fusion!

A louer

Appartement de 2 pièces – Roc 3 à Neuchâtel

Loyer mensuel: Fr. 840.–
+ Fr. 160.– ac. de charges
Libre de suite ou à convenir.

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Soirée organisée par l'AQBA

Fête des Voisins aux couleurs de l'Argentine

L'Association du quartier des Beaux-Arts (AQBA) organise dans le cadre de La Fête des Voisins 2016, une des soirées de la série du «Goût des autres», qui se tiendra

vendredi 27 mai 2016,
dès 18 heures,
à l'ouest de la rue des Beaux-Arts.

Le principe ? Permettre à chacun de déguster, le temps d'une soirée, un met concocté par une personne du quartier, un met en lien avec ses origines. C'est aux couleurs de l'Argentine et sur des notes de piano à queue et d'un fumet de l'Asado, barbecue typiquement argentin, qui parfumera le quartier, que cet événement aura lieu.

Le repas est prévu à 19 heures et sera suivi d'un concert de tango chanté qui ravira les mélomanes dès 20 heures pour 45 minutes de lyrisme argentin accompagné au piano.

Informations complémentaires sur www.aqba.ch. Inscription obligatoire pour le repas au 076 434 12 04.

Journée sans tabac

Quelle réduction des risques ?

Les nouveaux dispensateurs de nicotine que sont la cigarette électronique et le tabac chauffé ouvrent de nouvelles perspectives aux accros de l'herbe à Nicot. Est-ce enfin la révolution attendue par les milieux de la prévention ? Va-t-on vers la fin de l'épidémie de tabagisme qui coûte chaque année à notre pays 9'000 vies humaines et 12 milliards de francs ? A l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, le mardi 31 mai à 18h30 au Musée d'histoire naturelle Neuchâtel, le professeur Jacques Cornuz, tabacologue réputé et directeur de la PMU du Chuv à Lausanne, abordera cette question lors d'une conférence organisée par la Ligue pulmonaire neuchâteloise.

Jubilaires de la Ville

Une sortie pour récompenser leur fidélité

Le Conseil communal in corpore a emmené en balade, jeudi 12 mai, les employés de la Ville qui partent à la retraite ou qui présentent à leur actif 25 ou 40 ans de service.

Après un petit-déjeuner sur les hauteurs du lac de Bienne, à l'Hôtel Twannberg, les jubilaires ont visité le Stade de Suisse, à Berne. A l'issue de cette découverte, ils ont déjeuné à l'Auberge des Clefs, à Lugnorre, avant de prendre le bateau à Portalban pour rejoindre le port de Neuchâtel. • **Photo: Stefano Iori**

Prolongation de la législature jusqu'à fin 2016

Continuité assurée au Conseil communal

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a décidé, lors de sa séance du 18 mai, de reconduire la composition actuelle de son bureau du 1er juin au 31 décembre 2016. Cette décision s'inscrit dans le contexte particulier de la votation populaire du 5 juin prochain sur le projet de fusion Neuchâtel-Ouest, qui a entraîné le report des élections communales au 23 octobre 2016. Avec, à la clé, une prolongation de la législature 2012-2016 jusqu'au 31 décembre.

La composition du bureau du Conseil communal restera dès lors inchangée au 1er juin, tout comme la répartition des suppléances. M. Thomas Facchinetti, élu le 13 mai 2012 et en fonction depuis le 11 juin 2012, continuera d'assurer la présidence du Conseil communal et M. Pascal Sandoz, élu le 21 février 2005 et entré en fonction le 1er juin 2005, la vice-présidence. Le Conseil communal a, par ailleurs, confirmé jusqu'à la fin de la législature la répartition des sections et services de l'administration.

Par cette décision, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel entend ainsi assurer aux institutions de pouvoir fonctionner dans la continuité après le vote du 5 juin, et ceci quelle qu'en soit l'issue. A cette occasion, il appelle d'ailleurs les électrices et électeurs à faire un large usage de leurs droits politiques pour décider s'ils souhaitent, ou non, la fusion qui leur est proposée entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

Factures impayées

La gestion des poursuites reprise par l'Etat

La gestion des poursuites de la Ville de Neuchâtel, à l'exception des loyers, a été reprise au début du mois de mai par l'Etat. Cela signifie que les débiteurs de la Ville qui, malgré un premier rappel, ne se sont toujours pas acquittés de leur dû, voient désormais la suite de la procédure reprise par l'Etat, via l'Office du recouvrement. C'est également l'Etat qui est chargé de la relance des créances ayant fait l'objet d'un acte de défaut de biens.

Cet accord, passé à la suite du départ en retraite de la personne chargée du recouvrement à la Ville de Neuchâtel, permet de bénéficier des compétences et de l'expérience de l'équipe du contentieux de l'Etat. Les débiteurs de la Ville peuvent toujours négocier d'éventuels arrangements, à condition qu'ils se manifestent au plus tard après avoir reçu un premier rappel. Après ce stade de la procédure, personnes et institutions concernées devront s'adresser, pour toute question liée à la gestion des dossiers et recherche de solutions, à l'Office du recouvrement de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel.

Passeport vacances jeunesse Neuchâtel et environs

Programme 2016

Le passeport vacances organise sa 38e édition cet été du 4 juillet au 12 août. Les réservations sont à présent bouclées. Pour rappel, la vente des passeports aura lieu

jeudi 26 mai de 18h30 à 20 heures

aux lieux suivants : Neuchâtel : collège de la Promenade, Bevaix : Polymatou, Môtiers : Cure, Val-de-Ruz : Cernier au Centre scolaire de la Fontenelle, Peseux : Jeunesse de la Côte. De plus, une page facebook a été créée et donne des informations détaillées.

Le passeport vacances propose 43 nouvelles activités dans son programme, telles que : voyage dans l'antiquité, marionnettes-chaussettes, découverte de la musique et Junior Band, Stand up Paddle, Pole Fitness, voltige équestre ou découverte du golf.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

La chronique « passion verte » de...

Signe indien

Luc Vincent

Les dernières tulipes ont fini de fleurir, mais une plante bulbeuse joue les prolongations, une élégante grappe de fleurs de couleur bleu ciel, le Camassia. Ce nom, bien étrange, va nous réserver quelques surprises !

Il existe six espèces de *Camassia*. Elles poussent uniquement en Amérique du Nord et au Canada.

La plante qui fleurit actuellement dans les parcs de Neuchâtel est *Camassia cusickii*. Elle pousse dans les zones montagneuses de l'Oregon et de l'Idaho, Eagle Creek, Blue Montains, entre 1'200 et 1'800 mètres d'altitude. On la trouve dans les prairies riches et humides. Là-bas, on l'appelle le lys de la prairie.

Le nom *Camassia* est tiré de « Quamas », nom que l'on trouve dans plusieurs dialectes indiens. Car le bulbe de *Camassia* était consommé par diverses tribus indiennes. C'est surtout la tribu Nez-Percé qui avait cette tradition. Cette tribu avait l'habitude de vivre en harmonie avec la nature. Les lieux où poussaient les *Camassia* étaient transmis de génération en génération. En automne, lors de la récolte des bulbes, seuls les petits étaient ramassés, les gros étant laissés pour l'avenir. En plus, la récolte ne se faisait pas systématiquement chaque année aux mêmes endroits. Les bulbes de *Camassia* étaient cuits pour être mangés tout de suite ou alors séchés pour être consommés pendant l'hiver. On raconte que le président des Etats-Unis, Thomas Jefferson, avait commandé entre 1804 et 1806 une expédition pour contrecarrer les visées anglaises des territoires inconnus de l'Ouest. C'est Lewis et Clark qui pénètrent le 20 septembre 1805 pour la première fois sur le territoire des Nez-Percés, épuisés et affamés. La tribu les accueille et les nourrit avec des bulbes de *Camassia* pas forcément bien digérés par les estomacs des hommes blancs ! C'est surtout *Camassia quamash* qui est consommé, doux comme de la patate douce mais plus fibreux, riche en inuline comme le topinambour. On dit que *Camassia cusickii* a une saveur plus âcre.

Du point de vue botanique, *Camassia* faisait partie de la grande famille des Liliacées avec plus de 100 genres. Mais avec les progrès de la phylogénétique, le genre *Camassia* est actuellement classé dans la famille des Asparagacées comme l'asperge.

On trouve dans de bonnes jardineries des bulbes de *Camassia*. Il faut les planter en automne dans une terre riche et bien drainée. Vous pouvez laisser plusieurs années les bulbes en place : il faut simplement couper les hampes florales après la floraison. Mais il est mieux, au bout de trois à quatre ans, de sortir les bulbes de terre en automne et de les séparer.

On peut voir la fin de la floraison de *Camassia cusickii* à Neuchâtel dans un massif à la place Pury, et aussi dans des plates-bandes au Jardin Anglais, vers le Casino.

Bonnes découvertes.

L.V.

Neuchâtel en détails

Balzac et Dumas y ont fait halte au XIXe siècle. • **Photo : Stefano Iori**

On y mange depuis 1458 !

En 1458, la Ville de Neuchâtel fait l'acquisition d'une maison à la rue de l'Hôpital qu'elle transforme pour en faire une auberge communale. Selon la coutume, le lieu sert aussi aux réunions des autorités qui se retrouvent confortablement autour du poêle pour siéger.

L'enseigne de l'auberge porte l'emblème des armoiries de la ville et le lieu prend petit à petit le nom de *Logis de l'aigle noir*. En 1767, le tenancier des lieux remplace l'aigle par un *Faucon*.

Cette auberge n'est d'abord qu'un modeste établissement, mais elle profite rapidement de son emplacement central (l'actuel n° 20 de la rue de l'Hôpital). Avec l'essor du tourisme au XIXe siècle, elle attire quelques visiteurs prestigieux : Dumas et Balzac s'y sont brièvement arrêtés. En raison de l'élargissement de la rue, le bâtiment subit d'importantes modifications entre 1824 et 1829. Sa nouvelle façade arbore désormais la date de sa reconstruction.

En 1861, la fonction hôtelière disparaît, mais plusieurs restaurants continuent de s'y succéder. Depuis 1991, un « fast food » a investi les lieux. Si on y mange depuis 1458, force est de constater que l'offre culinaire a fortement évolué !

Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Philippe Hon, architecte à Montagny-sur-Yverdon (Groupe Prisme SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Construction d'un bâtiment d'habitation, au chemin des Pavés, article 2453 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101759, pour le compte du Groupe Prisme SA – Ph. Hon. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 13 juin 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Gilbert Woern, architecte à Bienne (bureau 123architekten gmbh), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Construction d'un immeuble d'habitation et transformation de bâtiments existants en appartements, à la rue Edmond-de-Reynier (Vieux-Châtel), articles 5669, 5670 et 12900 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101860, pour le compte de la Coopérative d'en face Vieux-Châtel. Les plans peuvent être consultés du 13 mai au 13 juin 2016, délai d'opposition.

Demande de Madame Natacha Gagnebin, architecte à Cortaillod (bureau Natacha Gagnebin), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Agrandissement et assainissement d'une maison familiale 16, rue du Clos-des-Orphelins, article 9913 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101770, pour le compte de Monsieur Pierre-André Glauser. Les plans peuvent être consultés du 4 mai au 3 juin 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Cortaillod (bureau Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition d'un garage existant et construction d'un immeuble d'habitation de 3 logements, au chemin des Rouillères, article 1421 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 101590, pour le compte d'Espace et Habitat SA. Les plans peuvent être consultés du 27 mai au 27 juin 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Hommage

Salut camarade !

Photo : sp

On ne le verra plus monter à toute zingue les Bercles sur son vélo pour rejoindre son domicile des Portes-Rouges ! Sportif accompli, habitué à tutoyer les sommets, Pierre Bonhôte s'est lancé dans une ultime ascension, autrement plus difficile, qui doit le conduire auprès du Père éternel. Scientifique émérite et néanmoins croyant pratiquant, ce docteur en chimie, chercheur, politicien, haut fonctionnaire, compagnon de route et camarade de bien des habitants de notre ville fut conseiller général à Neuchâtel de 1996 à 2000 avant d'entrer à l'exécutif communal où il a siégé de 2000 à 2004. Pendant ces quatre ans, Pierre aura égayé les couloirs de l'administration communale par son humeur joviale et ses costumes de couleurs vives qui faisaient jaser les secrétaires ! Celles et ceux qui l'ont côtoyé durant cette législature se souviendront d'un homme droit, profondément honnête, doté d'une force de travail peu commune tout entière au service d'une vision politique claire : la défense des plus faibles par un Etat fort qui préserve notre environnement. Socialiste à tendance écologiste, Pierre Bonhôte se montrait tenace lorsqu'il était sûr d'avoir raison. En politique, il ne faisait guère de concession et peinait parfois à trouver des soutiens en dehors de son propre parti au sein duquel d'ailleurs il ne comptait pas que des amis… Pierre s'en est allé le 11 mai dernier dans la force de l'âge avec des projets plein la tête, victime d'une infection que l'on pensait ne plus devoir tuer au XXIe siècle. A son épouse Brigitte et à sa mère Françoise, nous présentons toute notre sympathie.

Patrice Neuenschwander, délégué culturel

ban
bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration !

Echos

■ Lundi 9 mai, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville de Neuchâtel, a représenté les Autorités communales lors de la Journée de l'Europe et la sortie de la publication sur les 25 ans de l'Association de la Maison de l'Europe transjurassienne, à Neuchâtel.

■ Jeudi 12 mai, M. Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, a représenté les Autorités communales lors de l'événement «Traditionnel bouquet de chantier» relatif à la construction d'immeuble de logements pour étudiants à Serrières.

■ Jeudi 19 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de l'Education, a représenté les Autorités communales lors de la conférence de Mme Catherine Vidal et qui s'inscrit dans le cadre de l'exposition «Fille ou Garçon, ça change quoi ?» à Microcity à Neuchâtel.

■ Vendredi 20 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de l'Education, a représenté les Autorités communales lors du vernissage marquant le 20e anniversaire de l'Association Eorén Mail-Mali, à Neuchâtel.

■ Vendredi 20 mai, M. Fabio Bongiovanni, directeur des Finances, a représenté les Autorités communales lors des assises annuelles de la Fédération romande de l'association neuchâteloise des menuisiers, charpentiers, ébénistes et parqueteurs, à Neuchâtel.

■ Mardi 24 mai, Mme Christine Gaillard, directrice de la Mobilité, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration de la nouvelle série de dix boîtes à troc, manifestation qui s'est déroulée en bas du Fun'ambule en présence du conseiller communal de Peseux, M. Lavoyer.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Rosemarie et Richard Cazes-Hochuli, Josiane et Jean-Pierre Racle-Baudin, à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Nicole et André Kistler-Jeanneret-Grosjean et Claudine et Philippe Guinand-Elias, à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 16 au 22 mai 2016.

- Température extérieure moyenne : 12.6° C.
- Degrés-jours : 29.2 DJ.

Programme cinéma pour la semaine du 25 au 31 mai 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DEMAIN
18e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF sa et di 10h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

WARCRAFT
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF 3D, me au ma 15h, 17h45.
VO angl. s-t all/fr je 20h30.
VF 3D me, ve, sa, di, lu, ma 20h30.
VF 3D ve et sa 23h15.
De Ducan Jones.

APOLLO 2

ANGRY BIRDS THE MOVIE
2e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h45.
Apollo 3: VF me, sa, di 13h45.
De Clay Kaytis et Fergal Reilly.

CAFE SOCIETY
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr me et ma 18h.
De Woody Allen.

LE LIVRE DE LA JUNGLE
7e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF 3D me, sa, di 13h30.
De Jon Favreau.

MONEY MONSTER
1re semaine. Dès 12 ans sug. 14 ans.
VF me au lu 20h15.
VO angl. s-t fr ma 20h15.
De Jodie Foster.

UN HOMME À LA HAUTEUR
3e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF sa et di 10h45.
De Laurent Tirard.

X-MEN: APOCALYPSE
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t all/fr ve et sa 22h45.
Arcades: VF 3D me au ma 14h30. VF ve, sa di, 17h30.
VO angl. s-t fr 3D me, je, lu, ma 17h30.
VF 3D me, ve, sa, di, lu 20h30.
VO angl. s-t fr je, ma, 20h30.
VF 3D ve et sa 23h30.
De Bryan Singer.

APOLLO 3

BLACK
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
De Adil El Arbi et Bilall Fallah.

MA LOUTE
1re semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
De Bruno Dumont.

NOMADES DU CIEL
2e semaine. Dès 10 ans.
Kirg s-t fr/all di 11h.
Kirg s-t fr/all je, ve, lu, ma 15h30.
De Mirlan Abdykalykov.

ROBINSON CRUSOÉ
3e semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa, di 16h.
De Ben Stassen.

THE NICE GUYS
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 22h30.
De Shane Black.

BIO

ELLE
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 17h45.
VF me au lu 20h30.
De Paul Verhoeven.

STUDIO

JULIETA
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30.
VO esp. s-t fr me au ma 18h, 20h15.
De Pedro Almodóvar.

REX

JOYEUSES FÊTES DES MÈRES
1re semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h.
VF me, ve, sa di, lu 17h45.
VO angl. s-t fr je 17h45.
VF me au ma 20h30.
De Garry Marshall.

L'instantané de Stefano Iori...

Les flots s'ouvrent, les façades se découvrent...

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
No principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél.: 032 755 15 15.

Services publics

Pro Infirmis (rue de la Maladière 35), tous renseignements, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, neuchatel@proinfirmis.ch, tél. 032 722 59 60.

Pro Natura Neuchâtel (Hôtel des Associations – rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 9h à 12h, www.pronatura-ne.ch, tél. 032 724 32 32.

Pro Senectute (rue de la Côte 48a), service social-animation-formation, tél. 032 886 83 40; service repas à domicile (le matin), www.arcjurassien.pro-senectute.ch, tél. 032 886 83 30.

Rateau-ivre, bistro-ados destiné aux ados de 12 à 18 ans, (rue des Fausses-Brayes 15). Ouvert du mardi au vendredi de 15h30 à 18h30, tél. 032 725 26 65.

RECIF, lieu de rencontre et d'échanges pour femmes réfugiées, immigrées et suisses (rue de la Cassarde 22), tél. 032 730 33 50. Ouverture de l'accueil: lundi au vendredi 8h30-11h30, 13h30-17h, mercredi après-midi fermé, vendredi 13h30-16h. Fermé pendant les vacances scolaires. Cours de français, formation d'aide ménagère, permanences d'accueil et de santé, divers ateliers et activités ponctuelles. www.recifne.ch courriel: 2000@recifNE.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **No 0848 134 134.**

Les services religieux

Culte du dimanche 29 mai 2016

Sud:

Collégiale: Di 29.05, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

Temple du Bas: Je 26.05, 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h. Présence et exposition «A Ticket to Paradise».

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 28.05 à 17h, messe en portugais; di 29.05 à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 28.05 à 17h, messe; di 29.05 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 28.05 à 18h30, messe; di 29.05 à 17h, messe en latin.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 29.05, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: pas de messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
23'500 exemplaires

bls

Avis de travaux durant la nuit

Chers riverains de la ligne

Sur le tronçon Marin – Neuchâtel

durant du mardi, 31 mai – mercredi, 1 juin 2016

Les travaux d'entretien de la voie

seront exécutés.

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles.
Durant : entre 20.00 et 06.00 heures

Pour ces travaux les machines adéquates seront utilisées.

La BLS Netz AG prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionées et les remercie de leur compréhension.

Pour les questions?
Annoncez-vous à BLS-Service de client du lundi au vendredi entre 07.00 et 19.00 heures.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire du contact sous www.bls.ch/kundendienst

Meilleures salutations,

BLS Netz AG
Construction et entretien
District de la voie Mittelland

Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire Chauffage
0848 000 105

Le chef du Service des parcs et promenades, Jean-Marie Boillat, part en retraite anticipée

Vivre en harmonie avec la nature

Une page se tourne au Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel avec le départ de son chef. Jean-Marie Boillat prend une retraite anticipée. Il quitte ses fonctions à fin mai après avoir passé 14 ans à la tête du service. Il veut profiter de son temps libre pour se rapprocher encore davantage de la nature. On devrait bientôt le voir garder des génisses à l'alpage. Ce Franc-Montagnard, né à Saignelégier il y a 58 ans, est un homme discret. Une force tranquille. Il part l'esprit serein avec le sentiment du devoir accompli. Il sera remplacé dès le 1er septembre par Vincent Desprez.

Jean-Marie Boillat : « Chaque fois que nous enlevons un mètre carré de bitume pour redonner vie au sol, j'ai le sourire. » • Photo : Stefano Iori

Comment êtes-vous arrivé à la tête du Service des parcs et promenades de la ville de Neuchâtel ?

Mon parcours professionnel ne me prédestinait pas à ce poste, puisque j'ai fait un apprentissage de dessinateur en bâtiments à Saignelégier. J'ai ensuite obtenu un diplôme d'architecte ETS à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg et suivi une formation continue à l'Université de Neuchâtel en écologie et en sciences de l'environnement. J'ai travaillé pendant près de vingt ans comme architecte et chef de projet dans différents bureaux. J'ai toujours été un passionné de la nature et sensible à notre environnement. Lorsque ce poste a été mis au concours au Service des parcs et promenades, j'ai sauté sur l'occasion. C'est Didier Burkhalter, alors conseiller communal à Neuchâtel, qui m'a engagé. Je me souviens de ma prise de fonction : c'était le jour de l'ouverture d'Expo.02, le 15 mai 2002.

Le Service des parcs et promenades sortait d'une période mouvementée. Comment avez-vous été accueilli ?

Je n'ai connu aucun problème d'adaptation. L'accueil a été excellent, tant de la part des autorités que des collaborateurs. J'ai découvert des gens très professionnels, motivés et responsables. Le service tournait bien, malgré une situation difficile après l'éviction de mon prédécesseur. En fait, je n'ai pas eu besoin de restructurer. J'ai surtout axé mon engagement sur la confiance et les relations humaines avec mes collaborateurs.

Combien de personnes emploient les Parcs et promenades et en quoi consiste leur travail ?

Quand j'ai commencé en 2002, il y avait 80 collaborateurs pour l'équivalent de 54 emplois à plein temps. Actuellement, nous sommes 70 pour 44 EPT. Une douzaine de jeunes gens du Centre pédagogique de Malvilliers et de la Fondation Les Perce-Neige sont intégrés dans nos équipes, mais ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Le Service des parcs et promenades assure de multiples tâches : gestion, aménagement et revalorisation des surfaces paysagères, du patrimoine arboricole, des jardins publics, des places de jeux, de sports et de repos, entretien du cimetière de Beauregard et collaboration aux activités funèbres, gestion de l'exploitation et de la production de l'établissement horticole à Cernier.

C'est un travail exigeant ?

Oui, très exigeant et très physique. Mais c'est en même temps une belle carte de visite. Nos collaborateurs sont sur le terrain et tout le monde peut les voir en action. Leur esprit créateur fait merveille.

> « Je n'ai pas de regrets. Les regrets tuent les espoirs ! »

Ils reçoivent souvent des félicitations. Les gens apprécient beaucoup les décorations florales, comme au Jardin Anglais par exemple. C'est gratifiant. Mais je dois dire que nous bénéficions de conditions de travail exceptionnelles.

Est-ce que le chef va aussi travailler sur le terrain ?

Très peu. Pendant ces 14 ans, j'ai surtout fait de l'administratif et de l'organisationnel. Entre les séances, les budgets, les rapports, les planifications, il reste peu de temps pour le terrain. J'ai toujours eu une confiance absolue en mes collaborateurs. Et ils me l'ont bien rendu. Ils font un boulot admirable.

Quel a été votre plus grande satisfaction au cours de ces 14 années à la tête du service ?

Il n'y pas de grand projet à mettre en avant. Ce sont des petites choses mises bout à bout qui me remplissent de bonheur. Chaque fois que nous enlevons un mètre carré de bitume pour redonner vie au sol, j'ai le sourire. Le respect de l'environnement est essentiel. Nous voulons montrer l'exemple. Nous avons aboli tous les pesticides. Depuis l'année dernière, les produits phytosanitaires ont été réduits à zéro.

Des regrets ?

Non, aucun. Je suis tourné vers le futur. Je n'ai que des espoirs. Les regrets tuent les espoirs.

Vos espoirs ?

J'espère de tout cœur que le parc du Musée d'ethnographie et le nouvel espace vert de l'Hôtel DuPeyrou puissent se concrétiser. De façon plus générale, je souhaite que mes collaborateurs continuent à mettre en valeur notre belle ville et transmettent leur savoir et leur passion de la nature à leurs successeurs.

Fabio Payot

Montée à l'alpage

C'est à la suite d'un coup dur qui l'a frappé dans sa vie personnelle, il y a deux ans, que Jean-Marie Boillat a décidé de prendre une retraite anticipée à l'âge de 58 ans. «J'ai changé ma philosophie de vie», explique le Jurassien. «Le travail est important, certes, mais j'ai compris que ce n'est pas l'essentiel dans une vie. J'ai décidé de me rapprocher de la nature et d'en profiter un maximum.» Et de citer un proverbe chinois : «Pour être heureux une heure, il faut boire un verre ; pour être heureux une journée, il faut se marier ; pour être heureux toute la vie, il faut jardiner.» Le projet de jardinage de Jean-Marie Boillat prendra forme à l'alpage, au service de la nature. Il veut se ressourcer en gardant des génisses.